s'y prendre pour exercer des pressions efficaces sur un pays plus petit lorsqu'on veut obtenir un résultat quelconque?

Des voix: Oh, oh!

2 mai 1972

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Winnipeg-Nord.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports...

L'hon. M. Hees: Voyez donc comment s'y prend Connally. Il se tient là, en face de notre gouvernement, et notre gouvernement a la frousse.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Les ministériels en ont les larmes aux yeux. Ils ont une sacrée frousse. Connally lui, ne bronche pas.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—LA RUMEUR DE DÉTOURNEMENT DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES ET LA CONSTRUCTION D'AUTOROUTES À MONTRÉAL

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. A-t-il enquêté sur les allégations qu'a faites un député de l'Assemblée nationale du Québec et d'après lesquelles le gouvernement de cette province aurait détourné la moitié des subventions fédérales destinées à l'aéroport de Sainte-Scholastique pour les affecter à la construction d'autoroutes à Montréal?

• (1430)

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai eu connaissance de cette allégation par les journaux tout comme l'honorable représentant sans doute. J'ai demandé à mes hauts fonctionnaires de me faire tenir un rapport circonstancié à ce sujet.

M. Orlikow: Le ministre songe-t-il à faire faire une enquête pour déterminer si une partie de cet argent a été détournée au profit de projets plus étroitement reliés aux Olympiques qu'à l'aréoport?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LES CRUES

LES INONDATIONS DANS LA RÉGION D'ARMLEY-RIDGEDALE (SASK.)—L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle concerne la situation qui prévaut dans la région d'Armley-Ridgedale, dans le nord-ouest de la Saskatchewan, où 50,000 acres de terre arable sont pratiquement sous l'eau. L'organisation des mesures d'urgence de Tis-

dale a demandé que la région soit déclarée zone sinistrée. Le ministre voudrait-il nous dire si son ministère a effectué un relevé des dommages—ils devraient être fort considérables—encourus par les agriculteurs établis dans cette région très productive?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons effectué quelques enquêtes relativement à cette partie des dommages aux récoltes car, l'automne dernier, elles n'ont pas pu être rentrées dans la majeure partie de cette région. Pour autant que nous le sachions, la récolte a été détruite. Quoi qu'il en soit, on nous informe que l'administration de l'assurance-récolte de la Saskatchewan n'a pas encore réglé les réclamations pertinentes; je ne sais pas très bien pourquoi elle ne l'a pas encore fait. En ce qui nous concerne, nous continuerons de collaborer. Quant à l'autre partie de la question qui se rapporte aux dommages autres qu'à la récolte, les réclamations qui doivent parvenir au gouvernement autrement que par le ministère de l'Agriculture ne nous sont pas encore parvenues.

Le très hon. M. Diefenbaker: Outre les pertes mentionnées par le ministre, il y a naturellement d'autres pertes énormes consécutives à ce désastre. Le gouvernement provincial de la Saskatchewan est-il entré en contact avec le gouvernement fédéral pour lui demander de déclarer cette région zone sinistrée afin que le fédéral tienne non seulement compte des pertes découlant du fait que les récoltes n'ont pu être rentrées l'automne dernier, mais aussi verse une indemnité aux personnes qui ont subi des pertes considérables.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, j'ai essayé de faire comprendre, et de toute évidence, je n'ai pas réussi, que les pertes autres que celles qui touchent les récoltes sont du ressort du gouvernement de la Saskatchewan. Il y a eu des cas où le gouvernement fédéral a participé au dédommagement financier accordé aux victimes d'inondations ayant endommagé ses terres agricoles ou autres biens. Toutefois, je m'informerai si cette question a été soumise à d'autres ministères du gouvernement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Merci!

LA DÉFENSE NATIONALE

LA BAISSE DES EFFECTIFS DE RÉSERVE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Vu la baisse alarmante de 22 p. 100 des troupes de réserve de l'armée canadienne, le ministre a-t-il pris des mesures pour en déterminer la cause et trouver le moyen de renverser la tendance? Peut-être nous dirait-il s'il a réussi à en identifier la cause?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Normalement, le ministre donne ce genre de renseignement à la Chambre sous forme d'une déclaration à l'appel des motions. Si le ministre peut répondre brièvement à la question du député, je lui donnerai la parole pour le faire.